

Commission : Conseil de Sécurité

Question : 2030, les guerres des mondes

Auteur : Nigéria

Ces dernières années ont été marquées par de grands changements et façonnages dans les domaines politique, économique, militaire et social, et notre délégation constate que ces évolutions ne vont principalement pas dans le sens du progrès. Le Nigéria est bien conscient que, malgré la résolution de certaines crises par la diplomatie et le dialogue, d'autres émergent, s'aggravent et menacent la paix mondiale. Remarquant que le terrorisme semble malheureusement prospérer, le Nigéria tient à rappeler les efforts déployés pour éradiquer ces groupuscules dangereux à ses frontières, notamment à travers l'implication de l'armée nigériane dans la coalition contre Boko Haram, ainsi que sa contribution aux efforts de maintien de la paix en Centrafrique, reconnue par les Nations Unies. Affirmant sa position en tant que puissance militaire crédible, ouverte à la coopération internationale et à l'intégration au sein des Nations Unies, la délégation nigériane est convaincue qu'une stabilité mondiale ne sera atteinte que par une réponse forte et immédiate de la coopération internationale.

Saluant la résolution du conflit Israélo-Palestinien par la voie de la diplomatie et du dialogue, la délégation Nigériane ne peut malheureusement pas en dire autant sur ce qu'il se passe en Extrême-Orient. C'est pourquoi notre délégation appelle à la voie de la paix et du dialogue, comme cela a été fait en Proche-Orient.

En progressant rapidement depuis l'instauration de la liberté d'expression dans notre constitution en 1999, notre délégation souhaite s'affirmer en tant que bastion pour la défense des droits de l'Homme. C'est par la suppression du SARS (Special Anti-Robbery Squad) suite aux justes protestes de nos citoyens, jugé trop violent ou par les ratifications de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ou du pacte international relatif aux droits civil et politiques que le Nigéria sait agir sur ce domaine.

En voyant d'un bon œil la démocratisation de la majeure partie des pays arabes, le Nigéria dénonce fermement les situations de totalitarisme militaire en Amérique latine, ainsi que le triste chemin qu'emprunte la Syrie.

Autant d'un point de vue énergétique que militaire, le Nigéria sait que le nucléaire occupe une place plus que centrale. C'est pour ces raisons que nous avons au cours des dernières décennies, contracté l'installation de plusieurs réacteurs (Geregu), notre délégation se voulant naturellement reconnaissante envers les acteurs l'ayant permis.

Rappelant notre place dans le monde en tant que nation publiquement opposée à l'usage d'armes atomiques et étant impliquée dans le développement d'une zone sans armes nucléaires en Afrique au travers du traité de Pelindaba. La délégation nigériane appelle à la désescalade nucléaire sans tarder et à l'application stricte et formelle du traité de non-prolifération des armes atomiques et du statut des ENDAN, autant pour les nations fortes que les moins dotées.

Constatant la triste prolifération du trafic de drogues à un échelle mondiale, La délégation Nigériane souhaite rappeler sa position en tant que nation ayant formellement interdit la vente, la détention ou l'usage de stupéfiants. Le Nigéria fait partie des nations à majorité religieuse et notre peuple a toujours rejeté ces substances et ce qu'elles engendrent. Nous avons par ailleurs voté le 15 mai 2024 l'application de la peine de mort pour les trafiquants et importateurs de cocaïne, d'héroïne et autres drogues dures.

Si le trafic de fentanyl, drogue plus destructrice que d'autres, a su proliférer sans grandes conséquences pour les barons du commerce, l'action que les Nations Unies peuvent avoir sera, nous en sommes convaincus, à la hauteur de l'ampleur de cette épidémie. Nous considérons donc que c'est seulement par la coopération internationale que ce fléau pourra être arrêté.

Quant à la situation des intelligences artificielles et leur impact sur notre monde, notre délégation souhaite appeler à la sagesse, au bon sens et au contrôle sur la majeure partie des systèmes génératifs artificiels par souci de prudence. Ainsi le Nigéria demande que les mesures nécessaires soient prises afin de garantir la sûreté, la liberté individuelle et la justice totale. Quant à la place de l'intelligence artificielle dans l'armée, notre délégation souhaiterait rappeler sa position quant à l'application de ces systèmes dans le processus législatif et indiquer que celle-ci ne serait que plus marquée dans le domaine militaire. Le choix de vie ou de mort ne peut être remis dans les mains de l'intelligence artificielle.

C'est à travers ses prises de position que nous, délégation du Nigéria, chercherons à l'issue du débat, des solutions concrètes qui, au travers du dialogue, sauront nous mener vers un futur meilleur, où les droits fondamentaux ne seront plus questionnés et où la sûreté de l'individu saura s'être placée au centre des préoccupations mondiales.